

édito

Les premiers mois de notre mandat ont été l'occasion d'établir un diagnostic de la ville mais également de la situation de la Mairie de Meulan, administrative et financière.

Il est apparu que l'administration souffrait d'un manque d'encadrement pour assumer sereinement ses missions. L'absence de culture administrative au sein des services s'explique par la pratique de nos prédécesseurs et par un manque d'expérience du personnel encadrant dans d'autres collectivités. Des recrutements sont en cours afin de pourvoir des postes de direction qui seuls permettront de mettre fin à des dysfonctionnements qui perturbent le service public, impactent les finances communales et minent les agents.

À l'alarmant état financier de la commune présenté dans ce mag s'ajoute la baisse prévisionnelle des dotations de l'État jusqu'en 2017 (diminution de l'enveloppe normée de 3,7 milliards d'euros chaque année). Le gouvernement socialiste a ainsi fait le choix de combler le déficit public sur le dos des collectivités, de supprimer leurs financements en continuant à alourdir leurs charges avec d'incessants transferts de compétences. Pourquoi sont-elles pointées du doigt alors qu'elles représentent 70 % de l'investissement public et seulement 9 % de l'endettement de la France ?

Dans ce contexte budgétaire contraint, la future intercommunalité de 400 000 habitants qui se dessine à l'horizon 2016, inquiète. En effet, si elle est cohérente d'un point de vue territorial (périmètre de l'OIN Seine Aval), il est évident que sa dimension ne permettra pas de conserver les compétences de proximité dont la Communauté d'agglomération Seine & Vexin a la charge aujourd'hui. La petite enfance ou l'enfance devront rebasculer vers les communes mais comment ces services pourront-ils être financés demain ?



Le Maire

Cécile ZAMMIT-POPESCU

L'actu

6 mois de mandat : premier bilan

Prendre la responsabilité d'une commune avec une nouvelle vision, de nouvelles orientations et de nouvelles méthodes, après 20 ans d'une autre gestion et d'habitudes ancrées au sein des services municipaux, des interlocuteurs économiques, associatifs, institutionnels de la Mairie et des habitants, bouscule. C'est pourquoi il est important, après 6 mois de mandat, de faire un premier bilan et d'expliquer aux Meulanais la réalité de la situation et les premières mesures qui ont été prises.



p. 6
Solidarité

p. 7
Seniors

p. 11
Citoyenneté

Finances

Audit

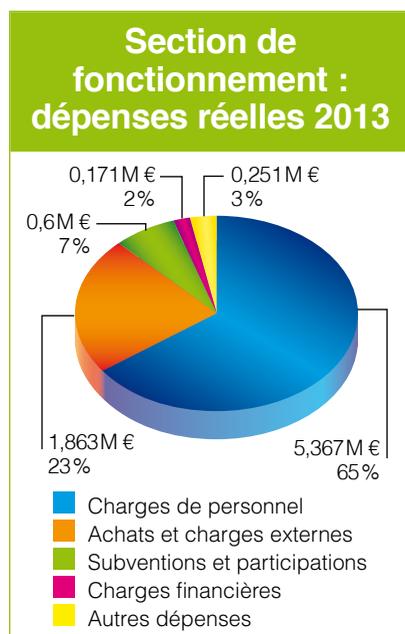
Dans un souci de bonne gestion, de transparence et conformément à ses engagements, la Municipalité a décidé de communiquer, en l'état, l'analyse financière rétrospective de la commune réalisée par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) placée sous l'autorité du Ministère de l'Économie et des Comptes Publics. L'intégralité de l'audit est disponible sur le site internet de la Ville sous la nouvelle rubrique [Meulan pratique/Finances].

Principaux constats

L'audit présente deux indicateurs de solvabilité alarmants. Depuis l'année 2013, la Ville de Meulan ne parvient plus à dégager de capacité d'autofinancement nette, ce qui signifie que **la Ville n'est plus en capacité de financer de nouveaux projets d'équipement**. Les ressources propres régulières (impôts locaux, dotations de l'État...) ne sont plus suffisantes pour absorber, seules, le poids des charges courantes et la dette.

Un deuxième indicateur, **le taux de rigidité, atteint désormais 68 %**. Il traduit l'importance des charges obligatoires et incompressibles de la Ville. **Cet indicateur dépasse le seuil d'alerte** établi à 56 % et la moyenne des autres villes située à 41 %. Ces

charges dites incompressibles sont essentiellement composées des charges de personnel. Durant la dernière mandature, 51 agents ont été titularisés sur un effectif total de 169. **Les charges de personnel atteignent aujourd'hui plus de 65 % des charges réelles de fonctionnement**. La moyenne nationale est à 52,5 % et, pour les villes appartenant à la même strate que Meulan-en-Yvelines (5000 à 9999 habitants), à 57 %. L'importance de cette masse salariale est en partie due à un **fort taux d'absentéisme (15 %) qui génère des surcotisations auprès des assureurs**.



En 2010, les chiffres fournis pour l'analyse prospective réalisée par la DDFiP (document consultable en Mairie), nécessaire à l'obtention de subventions pour la réalisation du projet Berson, prévoyaient des charges de personnel de 4,9 M€ pour 2014. Cela impliquait une baisse de ces charges de l'ordre de 1 % par an entre 2012 et 2014. Or, le Budget Primitif 2014 présente des charges de personnel en hausse, chiffrées à 5,7 M€ et selon nos estimations, celles-ci devraient avoisiner les 5,9 M€ ! **C'est un million de plus !** Cette analyse avait également mis en relief les conséquences de **l'opération Berson qui condamne toute autre dépense d'investissement**.

Vu l'ampleur du financement nécessaire à la réhabilitation du stade programmée pour 2014, une analyse prospective aurait dû être également demandée.

Un excédent de 247 000 € ?

L'excédent de 247 000 € affiché au Compte Administratif 2013 est simplement le résultat :

- du **règlement de factures de 2013 pour un montant avoisinant les 120 000 €**, reporté en 2014, ce qui est contraire au principe d'annualité budgétaire et à la règle de séparation des exercices comptables
- de la contractualisation d'un emprunt de 900 000 € en 2013 qui a permis la compensation des dépenses d'investissement de l'année mais aussi d'afficher cet excédent.

Le budget prévisionnel 2014

Il a été élaboré et voté par la précédente majorité et la nouvelle Municipalité doit aujourd'hui l'exécuter, mais cet exercice est particulièrement complexe en raison de :

- **recettes inscrites mais inexistantes** (cessions foncières et immobilières sans acte notarié : 1,4 M€)
- **dépenses obligatoires minorées** (charges de personnel : 150 000 €).

Les perspectives

Dans cette situation contrainte, la priorité de l'équipe municipale est de tout mettre en œuvre pour éviter

Proportion des dépenses (dont dette en capital) par rapport aux recettes

Chiffres publiés sur les comptes administratifs de 2011 à 2013 et au budget primitif 2014



d'actionner le levier fiscal, donc en premier lieu de réduire les dépenses. Ainsi, depuis le mois d'avril, de nombreuses économies ont été réalisées.

Ces économies ont été possibles en ramenant la commune à sa strate réelle de population dans le calcul des indemnités des élus et en réduisant le nombre d'adjoints,

en révisant l'organisation des manifestations, en limitant les heures supplémentaires, en mutualisant avec d'autres collectivités. Ces efforts seront poursuivis dans les mois à venir, notamment en travaillant sur la masse salariale (départs en retraite, restructuration des services, heures supplémentaires...).

Exemples d'économies depuis le mois d'avril

Nature de la dépense	2013	2014	%
Indemnités brutes mensuelles des élus	12 448 €	8 176 €	- 34 %
Festivités du 14 juillet	10 291 €	5 880 €	- 42 %
Festival des fromages	94 228 €	48 760 €	- 48 %

Malgré aucune dépense nouvelle et d'importantes économies en 6 mois, le budget est aujourd'hui déficitaire de plus de 200 000 €.

Cadre de vie

Le cadre de vie est la priorité de la Municipalité car il concerne tous les habitants, toutes les générations, tous les quartiers. C'est avant tout la qualité de l'environnement qui permet d'attirer de nouveaux résidents, de séduire des investisseurs, de redynamiser le commerce.

Mais la nouvelle équipe municipale a rencontré dès sa prise de fonction début avril une difficulté majeure : **57 % du budget annuel des services techniques était déjà consommé en 3 mois.** En juin, alors qu'aucune dépense n'avait été engagée, 85 % du budget était consommé en raison du paiement de factures correspondant à des commandes de la précédente mandature. En septembre, ce budget, pourtant essentiel dans la gestion quotidienne de la commune, était dans le rouge. À cette situation budgétaire préoccupante s'ajoute un absentéisme au sein des services techniques qui rendent tous deux particulièrement compliqué l'entretien de la ville, aggravé par des vols et des pannes de matériel mécanique durant l'été. Mais des solutions existent pour éviter ces dysfonctionnements...

Sécurité

Conformément à ses engagements, la Municipalité a mis en place des rondes nocturnes et accentué les rondes pédestres de la police municipale. Un agent supplémentaire

sera recruté en 2015 afin de renforcer le service. Les deux caméras de vidéoprotection attendues (parking des Acacias et abords du City stade) seront installées dès l'obtention de la validation du Préfet et de l'accord du Conseil syndical de Coopération et Famille pour la pose de deux antennes relais supplémentaires (l'Architecte des Bâtiments de France ayant fait retirer, aux frais de la commune, celle qui avait été posée juste avant les élections sur le toit de l'église sans autorisation!). Des associations de vigilance citoyenne, soutenues par la Ville, sont en cours de création et votre bulletin municipal vous donnera tous les renseignements à ce sujet dans les prochaines semaines.

Propreté

Le nettoyage de la voirie souffre d'un traitement en régie et des incivilités qui se multiplient, il doit être organisé

différemment. Plusieurs opérations anti-tags ont été menées sur les bâtiments publics mais également auprès des particuliers. Un travail est actuellement en cours avec le SIVaTRU afin d'optimiser la collecte des déchets et plusieurs points ont été identifiés pour de nouvelles implantations de conteneurs enterrés. Des discussions sont également engagées avec les bailleurs sur l'enfouissement des déchets en ce qui concerne l'habitat collectif.

Espaces publics

Malgré les contraintes budgétaires, plusieurs mobiliers urbains ont été récupérés et repeints afin de donner une identité et une unité à la ville ; de nouvelles acquisitions seront inscrites chaque année au budget afin d'améliorer notre environnement (remplacement des poubelles avec sacs plastiques par des poubelles métalliques par exemple). Un comité



de fleurissement a été installé et s'est déjà réuni plusieurs fois avec pour objectifs l'obtention d'une fleur au concours des villes et villages fleuris et une gestion durable de nos espaces verts. Les travaux d'assainissement et de voirie de la rue de Tessancourt (coût: 1,4 M€) ont été reportés en raison de la situation financière de la commune. Une réflexion est en cours, notamment avec les services départementaux, sur l'aménagement des bords de Seine.

Bâtiments communaux

La Municipalité travaille actuellement sur la mise en accessibilité de son patrimoine recevant du public afin d'être en conformité avec la loi de 2005. Malgré 10 ans de délai, la commune ne s'y est pas préparée et va être dans l'obligation de demander un report de l'application au 1^{er} janvier 2015, sur présentation d'un plan d'aménagement.



Urbanisme

Plusieurs grands projets étaient annoncés: une résidence seniors à l'emplacement de l'actuel collège Mercier et une résidence étudiante sur le Pré Carpentier. Après une rencontre avec le promoteur, il a été établi qu'il s'agissait, dans l'un comme dans l'autre cas, de copropriétés sans gestionnaire, la seconde correspondant à 140 studios! De la même manière, **aucune trace d'un acte notarié concernant la vente du réfectoire de Valéry, de**

la partie haute de Valéry, du Pré Carpentier (inscription en recettes à hauteur de 1,4 M€ au budget 2014 !). La nouvelle Municipalité a par ailleurs refusé l'implantation d'un projet immobilier comprenant 40 logements sociaux chemin de la Pierre à Poisson prévu par la précédente équipe municipale. Elle reste attentive au devenir de l'ancien hôtel Mercure, mis en vente avant l'été, et du collège Mercier, également en vente. ■

Action sociale

La commune s'est fortement paupérisée ces dernières années. Avec une population aux revenus modestes, 38,2 % des foyers fiscaux non imposables, 11,9 % de familles monoparentales (2,7 % de plus que sur le département), 36,8 % de personnes isolées (8 % de plus que la moyenne départementale), un vieillissement de la population, le bilan social est alarmant. On assiste en outre à l'arrivée de populations logées dans des conditions précaires par le SAMU social et d'enfants non francophones dans nos écoles, dont les effectifs explosent. Tous les acteurs de l'action sociale, en partenariat avec la Ville, sont en alerte. En matière d'**aide sociale**, le CCAS travaille aux côtés des associations caritatives (les dossiers sont désormais anonymes afin de préserver la dignité d'un public fragilisé). En matière de **logement**, la commune est active dans le maintien des équilibres sociologiques en liaison avec les bailleurs. En matière de politique **seniors**, plusieurs actions ont été mises en place rapidement (voir p. 7). ■

Affaires scolaires - Jeunesse

Ce sont 960 enfants qui sont accueillis dans les 5 écoles de la ville (Maternelle Paradis, Maternelle des Bois, Maternelle Valéry, Élémentaire Paradis, Élémentaire Pasteur). Malgré un contexte budgétaire très contraint et en quelques semaines seulement, la réforme des rythmes scolaires a été mise en place (recrutement des intervenants, choix des thèmes et du contenu des séances, finalisation du budget, achat de mobilier et matériel, négociations au niveau intercommunal pour l'accroissement de l'amplitude horaire d'accueil périscolaire). La rentrée s'est passée sereinement avec cette nouvelle organisation de la semaine: les élèves ont désormais classe le mercredi matin et les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont proposés gratuitement et sur inscription, à raison de 1h 15 par semaine. La Ville a par ailleurs participé à la mise en place du pédibus "Les P'tites Pattes" dont le fonctionnement a démarré dès le 8 septembre. Enfin, le projet de déplacement de l'école Valéry vers



l'ancienne école Curie, avec le centre de loisirs intercommunal, est en train de voir le jour: les travaux démarrent après les vacances de la Toussaint. Concernant la jeunesse, le service se reconcentre sur les 11-17 ans et développe une programmation favorisant l'accès à la culture pour les adolescents qui en sont parfois éloignés. Le local jeunes du Paradis étant le seul espace ouvert du quartier, il attire un public plus âgé pour lequel l'animation ne constitue pas une réponse: une autre offre, en adéquation avec les problématiques des jeunes adultes, est envisagée. ■

Sport

Le service des sports fonctionne bien à Meulan. Deux éducateurs sportifs sont mobilisés pour animer l'école municipale des sports (4-11 ans) les mercredis, les semaines sportives (11-14 ans) pendant les vacances scolaires, mais aussi pour intervenir sur le temps scolaire en partenariat avec l'Éducation nationale et le temps périscolaire (pause méridienne et TAP).

La nouvelle Municipalité a souhaité maintenir ces activités qui font l'unanimité, comme le Pass' qui permet aux familles meulanaises de réduire le coût des inscriptions dans des activités associatives. Une association meulanaise sur trois est une association sportive et il était important que la commune apporte son soutien, avec bien sûr la mise à disposition gracieuse d'équipements, des moyens logistiques et financiers, mais aussi avec un accompagnement technique des mutations touchant les activités réglementées qui n'était pas proposé auparavant. Le forum des associations s'est déroulé en septembre, pour la première fois dans un lieu "couvert", conformément au souhait de la majorité des associations qui avaient toutes été interrogées et qui ont été très satisfaites de cette nouvelle organisation. Le projet de réfection du stade, techniquement et financièrement irréalisable, a été abandonné. **Une animation "sport - santé - famille" verra le jour au printemps prochain et se déroulera sur le quartier du Paradis.** ■

Culture

Conformément à ce qu'elle avait annoncé, la Municipalité a travaillé dès le lendemain des élections à une programmation culturelle diversifiée, s'adressant à tous les goûts et toutes les générations, s'étalant sur l'année scolaire (saison culturelle). Pour plus de lisibilité, un agenda culturel est en cours d'élaboration. Le festival théâtral Plein Feu n'est



plus financé en raison de son coût exorbitant et de la volonté municipale de développer les différentes expressions artistiques. Le domaine Berson accueille régulièrement, dans ses murs mais aussi ses jardins, des expositions. **Une salle de travail avec accès Wi-Fi est, comme cela avait été promis, installée et sa fréquentation est un succès :** elle offre en effet une solution pour des personnes en recherche d'un espace ou de tranquillité pour se concentrer. Les Meulanais sont invités à consulter régulièrement les informations du bulletin municipal et du site internet sur la programmation culturelle. ■

État civil

Des nouveautés ont été apportées au niveau du service accueil - état civil : la priorité est donnée aux Meulanais pour la délivrance d'actes, tandis qu'un délai est instauré pour les extra-communaux. En effet, en tant que commune de naissance, le service était débordé par les demandes d'actes. Une attention particulière est désormais portée aux attestations d'accueil et aux critères de délivrance car l'hébergeant doit justifier d'une surface habitable et de ressources permettant de recevoir l'hébergé (ressortissant étranger ayant besoin d'un visa de séjour), or les demandes étaient auparavant systématiquement honorées. Une Charte des mariages a été instaurée, que les futurs époux signent et s'engagent à respecter lorsqu'ils déposent leur dossier ; à cette occasion, il leur est proposé de rencontrer une association familiale (c'était un engagement de la nouvelle Municipalité). ■

Soirée découverte du Ladakh

L'association *Meulan-Loisirs* vous invite à une soirée découverte et récits de voyages *Vivre au Ladakh en 2014*. Dan et Martine Clément, ont mis en image le quotidien des habitants de la région du Ladakh aux paysages superbes.

- samedi 22 novembre à 20h30, salle du Tribunal en Mairie, entrée libre, infos au 0134744809 ■

Sortie Théâtre

Le *Secours Populaire* organise une sortie théâtrale en car en février, *Raisons de famille* de Gérald Aubert.

- samedi 7 février à 20h30 réservation impérative avant le 15 novembre au 0620542252 ■

Atelier d'écriture

Pour découvrir des techniques narratives en écriture collective et échanger autour des créations, le *CLC* propose des stages à thèmes de 2 jours pendant les vacances.

- coût 60 € les deux jours informations au 0134744502 ■

Bourse aux jouets

Le *CLC* organise une Bourse aux jouets, livres et jeux. Ceux-ci doivent être propres et en état de marche. L'association prélèvera 10 % au bénéfice de *SOS village d'enfants*.

- samedi 29 novembre, dépôt de 9 h à 12 h, vente de 13 h à 17 h, retrait invendus et règlement de 18 h à 19 h ■

Marché de Noël

Le *CLC* organise un marché de Noël autour de productions originales d'artisans créateurs. Large choix d'objets, bijoux, cartonnage, travaux de laine et de tissu, savons, peinture... (stand Téléthon).

- samedi 6 décembre, salle du Tribunal en Mairie, entrée libre de 10 h à 18 h ■

Goûter de Noël

Le Comité de jumelage organise un goûter de Noël portugais pour les jeunes de 11 à 15 ans.

- mercredi 10 décembre à 15 h dans les Caves de Berson. Gratuit - Réservation obligatoire au 0134740401 ■

Solidarité

Les maraudes reprennent

L'hiver approche, les personnes sans-abri vont devenir particulièrement vulnérables. En novembre, les maraudes vont reprendre sur le secteur de Meulan, assurées en collaboration par *la Croix-Rouge* et *l'Ordre de Malte* pour aller à la rencontre des sans-domicile, apportant nourriture, boissons chaudes, couvertures et réconfort. Les maraudes permettent d'aider ceux qui ne fréquentent pas les différentes structures d'aide. Elles sont assurées par des bénévoles.

Si vous rencontrez une personne en difficulté, appelez le *SAMU social* : 115 (appel gratuit).

Vous souhaitez devenir bénévole pour participer aux maraudes? Contactez :

 l'Ordre de Malte : 0658341185

 la Croix-Rouge : 0134749345 ■

En route pour le Téléthon!

Téléthon 2014
MOBILISEZ VOUS!

Le Téléthon aura lieu les 5 et 6 décembre. L'AFM-Téléthon recherche des bénévoles pour rejoindre l'équipe de coordination "Yvelines-Ouest".

- si vous souhaitez faire partie de l'aventure, contactez le 0130331926. ■

La Croix-Rouge vend des vêtements

La délégation Croix-Rouge de Meulan-en-Yvelines organise un week-end de déstockage de vêtements, une fois par mois.

- prochains déstockages les 15 et 16 novembre et les 6 et 7 décembre. ■

La prévention routière recherche des bénévoles

La prévention routière intervient dans les écoles, auprès des étudiants, des seniors ou du grand public lors de manifestations organisées par les collectivités. Le Comité des Yvelines recherche des bénévoles pour développer ses actions, en particulier dans les écoles primaires.



Les scolaires : un public privilégié

- contactez Jean-Yves Petit au 0139501309. ■

Environnement

Visitez le centre de tri de Triel-sur-Seine



Pour savoir ce que deviennent vos déchets ménagers, comprendre combien vos gestes quotidiens de tri sont précieux et avoir les réponses à toutes vos questions, le centre de tri du SIVaTRU à Triel-sur-Seine ouvre son site à la visite.

Inscriptions :
01 34 01 24 12 ou sur www.sivatru.fr
pour les dates et horaires suivants :

- Mercredi 26 novembre à 9h30, 11h, 14h ou 15h30
- Samedi 29 novembre à 10h, 11h, 14h ou 15h
- Mercredi 17 décembre à 14h



Seniors

Nouveau : la navette gratuite

Elle a fonctionné durant le week-end du festival des fromages et circule gratuitement tous les lundis et vendredis matins, jours de marché, depuis le 3 novembre (2 itinéraires).

Elle s'adresse aux personnes de 70 ans et plus non véhiculées qui doivent présenter au conducteur à chaque trajet la carte de bus fournie par la Mairie.



Commerce

Nouveaux commerces

Une seconde boutique pour *La mode aux pas*

Après les chaussures pour femmes et enfants, sacs et accessoires de mode, Muriel et Carole ont ouvert une seconde boutique dédiée à la mode féminine

- 6 et 25 rue du Maréchal Foch

Reine de Saba



Mille et un accessoires

Véronique vous propose des bijoux fantaisie, plaqués or et argent, des accessoires de mode, des cosmétiques et textiles de saisons. De quoi faire le plein de bonnets ou écharpes pour l'hiver.

- 6 rue des Écoles

Services publics

La place de la Ville

Si les Municipalités défendent toujours le maintien des services publics sur le territoire communal, afin que soit préservé le lien de proximité avec les administrés, elles ne disposent toutefois d'aucune autorité sur ceux-ci.

La Poste du quartier du Paradis a été fermée durant l'été. Ce service public est totalement indépendant de la Mairie : les jours et horaires d'ouverture et de fermeture sont décidés par la direction. Cette fermeture estivale faisait suite à une agression et à une réduction de personnel ne permettant pas de maintenir le service.

La Trésorerie de Meulan n'assumera plus ses missions envers le CHIMM (centre hospitalier intercommunal de Meulan - Les Mureaux), celles-ci étant transférées à la Trésorerie de Mantes, ce qui peut laisser craindre des restructurations auxquelles la Ville devra rester attentive...

Le repas de début d'année des seniors

Les dimanches 18 et 25 janvier 2015, les seniors meulanais seront reçus à la Bergerie pour le repas de début d'année.

Ce nouveau lieu d'accueil, plus petit et plus convivial, permettra d'éviter la fermeture du gymnase qui pénalisait les activités sportives, scolaires et associatives, durant deux semaines, mais permettra surtout d'éviter de recevoir du public dans un équipement qui n'a jamais été aux normes de sécurité pour ce type de manifestation.

Une offre de loisirs à découvrir

Après la navette, ce sont les activités de loisirs à destination des seniors qui se mettent en place, conformément aux engagements de la Municipalité.

Pour commencer, à compter du 18 novembre, deux séances de cinéma vous seront proposées chaque mois (voir détail p. 9). Ne manquez pas les pages seniors de votre bulletin municipal pour connaître le programme !

- pour tout renseignement sur les services seniors, contactez le CCAS au 01 30 90 41 20

Jazz à la cave

Le premier samedi du mois, les caves du domaine Berson se transforment en salle de concert. En novembre, le groupe *Opsyon* vous propose un jazz aux nuances rock. En décembre, place au cabaret avec *Bec et ongles*.

- samedi 8 novembre et samedi 6 décembre à 20h30, caves du domaine Berson, entrée libre, petite restauration sur place

Conférence

"Histoire de l'Entre-deux-Guerre"



Histoire de l'Entre-deux-Guerres. L'Italie fasciste (1922-1939), la conquête du pouvoir par Mussolini. Par Jean-Marie Grimbert, ancien professeur d'histoire.

- jeudi 13 novembre à 20h30
Caves Berson
Entrée libre

Conférence rencontre

Avec les économistes Marianne Rubinstein et Jésabel Couppey Soubeyran, Maîtres de conférences à l'Université de Paris-I-Sorbonne, pour leur essai sur "l'économie pour toutes, un livre pour les femmes, mais que les hommes feraient bien de lire aussi".

l'économie pour toutes



- vendredi 21 novembre à 20h30, caves du domaine Berson

Théâtre musical

Du coq à l'âne

par la compagnie *l'Athanor*.
"Depuis toujours, Karine veut chanter, mais elle shampooine des caniches, goûte des surgelés, rêve et chante sa vie dans l'exiguïté de sa cuisine..." Un spectacle émaillé de chansons, de Carmen à Kosma, fragments de chansonnettes, ritournelles, chansons baume, qui nous guérissent et nous grandissent.



- samedi 29 novembre à 20h30 et dimanche 30 novembre à 16h, caves du domaine Berson, libre participation

1 mois 1 artiste

Sophie Touret, artiste textile



- jusqu'au samedi 29 novembre, domaine Berson, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque

Iziak, artiste plasticienne



- du 3 au 31 décembre, domaine Berson, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque

Le coup de cœur des bibliothécaires



Les bibliothécaires vous proposent :
Le liseur du 6h27
de Jean-Paul Didierlaurent
aux éditions du Diable Vauvert

Guylain Vignolles vit dans un studio avec pour seule compagnie un poisson rouge. Il travaille dans une usine qui pilonne les livres invendus et chaque soir, subtilise quelques feuillets qu'il lit à voix haute aux usagers du RER de 6h27.

Un matin, une clé USB tombe de son strapontin. Elle contient 72 fichiers qui composent le journal d'une jeune femme...

Conte moderne sur le pouvoir des mots et de la littérature, ce roman optimiste, plein de tendresse, de poésie et d'humour nous présente des personnages attachants qui subissent tous la solitude mais veulent la combattre.

L'écriture est vive et on se laisse emporter joyeusement.

Spectacle de Noël "Petit violon deviendra grand"



Un spectacle salué par la critique

"Un bébé violon est confié à la gaie Rigoletta, jeune femme qui aime chanter. Mais comment s'occuper d'un si petit instrument quand on est une maman adoptive inexpérimentée ?

- samedi 13 décembre à 15 h, Bergerie, Ferme du Paradis, entrée libre

Les après-midi cinémôme

Pour les 3/10 ans, projection d'un film sur Noël

- mardi 23 décembre à 15 h, caves du domaine Berson, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, entrée libre

Nouveautés à la bibliothèque

Une nouvelle salle de travail, en libre accès, a ouvert ses portes au public début septembre. Une atmosphère studieuse pour les élèves, étudiants ou tout autre public !

La bibliothèque permet aujourd'hui aux utilisateurs de se connecter à internet avec leur ordinateur portable par le biais d'une borne Wi-Fi. Ce service ouvert à tous est gratuit. Afin d'élargir l'accès de tous à la culture et à l'écrit, une Charte d'accueil a été mise en place avec les différents établissements scolaires de la ville pour mener des actions spécifiques, telles que visite-découverte de la bibliothèque, visite initiation à la recherche documentaire, visite-projet de classe.

Ciné seniors



Premier film proposé, "Une Promesse" de Patrice Leconte mardi 18 novembre

Deux nouveaux rendez-vous mensuels : un mardi par mois, au cinéma Frédéric Dard des Mureaux (3 €) et un jeudi par mois au domaine Berson (gratuit) pour des séances cinéma. Une vingtaine de films vous seront ainsi proposés dans l'année. Chaque projection sera suivie d'une discussion, où chacun pourra s'exprimer sur la découverte ou la redécouverte des œuvres cinématographiques. Vous pourrez également partager un moment convivial autour d'un café, d'un thé... Si vous détenez votre carte de bus, vous pourrez bénéficier de la nouvelle navette municipale gratuite mise en place à cet effet. Si vous êtes véhiculés, vous pourrez également vous y rendre par vos propres moyens.

- renseignements au 01 30 90 41 41 ou au 01 30 95 74 23.

Afternoon Tea et Cafe Treff

Vous souhaitez converser en anglais ou en allemand ? La bibliothèque multimédi@, en partenariat avec le Comité de jumelage, vous propose des "rencontres européennes" en langue étrangère autour d'un café, d'un thé...

- les mardis de 14h30 à 16 h.
Afternoon Tea, les 18 novembre, 2 et 16 décembre
Cafe Treff, les 4 et 25 novembre, 9 et 16 décembre
Bibliothèque multimédi@ - domaine Berson
18/20 rue de Beauvais.
Inscriptions au 01 30 95 74 23

Ils sont nés...

Anthony Lenain
Yassin Boussnina
Mellina Toularhmine
Jana Khecham
Steve Honde
Samra Hassani
Malo Neveu
Lény Darmon
Emrys Soopramanien
Éléna Jacob Wyrwas
Matéo Lacotte
Émilie Surel
Izac Gallien
Asmaa Elaïssaoui
Angélica-Victoria Korneev
Tya Dumont
Maëlys Grivel
Aliaya Dahamni

Ils se sont mariés...

Laurence Gobin et
Marc-André Sanseau
Eddy Loukas et
Amandine Dillon

Ils nous ont quittés...

Lucienne Carré
Félicie Dufandéou épouse Padiou
Albert Foucault

Sport

Tête de rivière

AMMH - Aviron Meulan les
Mureaux Hardricourt



Plus de 500 bateaux à Meulan

Le club d'aviron l'AMMH accueille plus de 500 bateaux et 700 rameurs lors de la tête de rivière.

Venez encourager nos rameurs, c'est un beau spectacle !

- dimanche 23 novembre en bord de Seine côté Hardricourt

Cinéma d'été

Beau succès pour cette première séance de cinéma d'été où les spectateurs ont pu déguster, en plein air à la Bergerie, un excellent "Charlie et la chocolaterie"...



Journées du patrimoine



Un programme particulièrement riche et varié, en lien avec le thème national 2014.

Le Festival des fromages

Cette nouvelle édition du Festival des fromages était placée sous les couleurs de nos régions. Un accord parfait entre le fromage, le vin et le folklore français. L'espace enfants, en bord de Seine, et l'espace restauration, sur la place Ducrocq, ont été particulièrement appréciés.



Un grand merci à tous ceux qui se mobilisent autour de cet événement

Et vivement l'année prochaine avec encore des nouveautés !

Commémoration

La Ville a décidé de s'inscrire dans une démarche de devoir de mémoire jusqu'en 2018 avec une programmation d'actions, en novembre, autour du centenaire de la Première Guerre Mondiale. Après l'exposition consacrée aux 150 ans de la Croix-Rouge (participation de La Poste et d'une classe de CM2 de l'école Pasteur), la commémoration concernant la Grande Guerre se poursuit avec :

le centenaire

1914-1918 / 2014-2018



MEULAN-EN-YVELINES

Exposition "La musique dans la Grande Guerre"

Une exposition qui évoque le paysage musical de la Grande Guerre. Un intervenant, musicien militaire, présentera la musique et les musiciens au travers d'objets d'époque, photographies, partitions, enregistrements... "Quelle était la vie musicale à l'arrière? Quelles missions effectuaient les musiciens au combat ou en temps de repos? Sur quels instruments jouaient-ils? Sur quels instruments jouaient-ils? Quelles idées étaient défendues par nos grands compositeurs?"...

- du 3 au 8 novembre
Salle du Tribunal en Mairie
9 h à 12 h et 14 h à 17 h
Entrée libre
Une exposition



Concert "Quatuor à cordes de l'Armée de Terre"

Quatuor à cordes de l'Armée de Terre à l'église dans le cadre de l'exposition "La musique dans la Grande Guerre".

- vendredi 7 novembre à 20 h 30
Église Saint-Nicolas - Entrée libre

Cérémonie nationale

Commémoration de l'Armistice.

- mardi 11 novembre à 12 heures
au cimetière

Exposition "14-18, la Grande Guerre expliquée en images"

Une exposition tout public conçue par William Vigüé.

- du 12 au 19 novembre
Salle du Tribunal en Mairie
9 h à 12 h et 14 h à 18 h
Entrée libre

Inscription sur les listes électorales, c'est maintenant !



Si vous n'êtes pas déjà inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 décembre 2014 dernier délai pour y remédier afin de pouvoir participer aux scrutins de 2015 : les élections départementales en mars et les élections régionales en décembre. La démarche est simple : il suffit de télécharger un imprimé sur le site www.servicepublic.fr puis de venir en Mairie (ou de venir directement au service urbanisme et élections en Mairie) avec toutes les pièces demandées (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité accompagné d'un justificatif de domicile de moins de trois mois à la date de votre demande). Votre nouvelle carte électorale vous sera envoyée dans le courant du mois de mars 2015.

Renseignements : 01 30 90 41 25 ■

À l'écoute des Meulanais

Après la **réunion publique** d'information du 22 septembre ouverte à tous les Meulanais, des rencontres de quartiers sont envisagées à partir de janvier 2015 en centre-ville, aux Annonciades et à Paradis afin d'échanger sur des problématiques de quartiers.

Permanences des élus : les samedis de 10h à 12h

le 15 novembre :
Maison des Associations

le 13 décembre :
Loge de la Mairie

le 10 janvier :
Maison des Associations



Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

Être élu local, c'est faire des sacrifices, professionnels, financiers, personnels et familiaux, c'est travailler au quotidien et mener des combats pour celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Nous sommes nombreux à avoir renoncé à un confort de vie pour servir notre ville et sommes heureux de l'avoir fait.

La tâche est ardue mais notre mobilisation est intacte et nous a permis de mettre en œuvre, en quelques mois, bon nombre d'actions dans le respect de nos engagements. Nous ne changerons pas tout en un jour, une semaine, un mois, un an, mais nous changerons les choses à Meulan avec la patience et le soutien des Meulanais. ■

Meulan demain (minorité - 6 élus)

À Meulan, le droit de se réunir dans le respect de la liberté individuelle de chacun a toujours été préservé et défendu comme étant un principe fondamental de notre démocratie. Cette liberté de réunion est désormais remise en cause. La Maire refuse de mettre à disposition des élus de l'opposition une salle où ils pourraient recevoir les habitants. Selon ses propres déclarations, seule la majorité municipale dispose de ce droit. Porter ainsi atteinte à la liberté de réunion, c'est porter atteinte à la démocratie. Nous n'accepterons jamais cette entrave aux valeurs républicaines et resterons toujours à votre disposition.

Notre site : Meulanenactions.fr ■

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

Une morosité ambiante s'installe sur notre ville. Les Causeries du vendredi très appréciées et supprimées : est-ce provisoire ? La Brocante du Fort également appréciée et supprimée : pourquoi ? Un fleurissement toujours sans éclat : peut mieux faire. Même l'horloge de la Mairie est arrêtée depuis plusieurs mois. Toutes les pendules ne seront donc pas remises à l'heure par Madame Le Maire ?

La Fête des fromages a, quant à elle, été une franche réussite. Bravo !

Une pensée émue pour la famille et les proches de Brice. Nous nous associons à leur douleur. ■

Du 3 au 8 novembre

- La musique dans la Grande Guerre
salle du Tribunal en Mairie
détail p. 10

Jeudi 6 novembre

- Bébés lecteurs
pour les 0-3 ans à 10h,
Bibliothèque Berson
Inscription au 01 30 95 74 23. Gratuit

Vendredi 7 novembre

- Concert "Quatuor à cordes de l'Armée de Terre"
détail p. 10



Samedi 8 novembre

- Café littéraire
à 10h, Bibliothèque Berson
- Jazz à la cave
détail p. 8

Du 12 au 19 novembre

- Exposition Grande Guerre
détail p. 10

Jeudi 13 novembre

- Conférence "Histoire de l'Entre-deux-Guerres"
détail p. 8

Samedi 15 novembre

- Les samedis des tout-petits
avec la conteuse Michèle Walter.
à 10h, domaine Berson
Inscription au 01 30 95 74 23
Gratuit



Jeudi 20 novembre

- Rencontres littéraires
Venez échanger vos émotions
littéraires, Bibliothèque Berson de
14h à 16h, entrée libre

Vendredi 21 novembre

- Conférence Rencontre
détail p. 8

Dimanche 23 novembre

- Tête de rivière
détail p. 9
- Concert des professeurs
École de Musique du CLC
à 17 heures, Maison des
associations, entrée libre

Mardi 25 novembre

- Exposition Baccarat
Réservation au 01 30 90 41 41

Samedi 29 novembre

- Marathon lecture
en partenariat avec l'association *Des mots et des notes*, de 15h à 18h,
Bibliothèque Berson, gratuite
- Concert - quatuor de saxophones
en partenariat avec l'association
Des mots et des notes à 18 heures,
Caves Berson, entrée libre
- Bourse aux jouets
détail p. 6

29 et 30 novembre

- Théâtre musical
détail p. 8

Jeudi 4 décembre

- Bébés lecteurs
pour les 0-3 ans, à 10h avec vos
bibliothécaires, Bibliothèque Berson
Inscription au 01 30 95 74 23.
Gratuit



Samedi 6 décembre

- Marché de Noël
Salle du Tribunal en Mairie 10h - 18h
organisé par le CLC
- Café littéraire
à 10h découverte des auteurs
écossais, Bibliothèque Berson
- Jazz à la cave
détail p. 8

Samedi 13 décembre

- Les samedis des tout-petits
avec la conteuse Michèle Walter.
à 10h, domaine Berson
Inscription au 01 30 95 74 23
Gratuit
- Spectacle de Noël
"Petit violon deviendra grand"
détail p. 9

Jeudi 18 décembre

- Rencontres littéraires
Venez échanger vos émotions
littéraires, Bibliothèque Berson de
14 h à 16 h, entrée libre

Samedi 20 décembre

- Concert gospel
Bergerie, Ferme du Paradis à 20h30
Tarifs: 10 € et 8 €, gratuit - 14 ans
Renseignements au 06 27 47 94 75

Horaires de la Mairie

- lundi 8 h 30-12 h 30/
13 h 30-18 h
- mardi 8 h 30-12 h 30
- mercredi au vendredi
8 h 30-12 h 30/13 h 30-17 h
- samedi 8 h 30-12 h

Permanences

Urbanisme

Permanence du service de l'urbanisme en mairie dans ses bureaux
• 15 novembre et 13 décembre
de 8 h 30 à 12 heures

Avocat

- jeudi 4 décembre
Uniquement sur rendez-vous
à l'accueil de la mairie
01 30 90 41 41.

Association de consommateurs

- samedis 15 novembre et
20 décembre
de 10 heures à midi en mairie.

Permanences médicales

Pharmacies

Consultez le site du syndicat des pharmaciens :
http://www.spy78.fr/categorie-1374-pharmacies_de_garde_des_yvelin.html
ou ville-meulan.fr, ou encore,
téléphonez au commissariat
de police 01 34 92 49 00

Dentistes

Pour connaître l'adresse
du dentiste de garde
• téléphonez au 01 39 51 21 21

Maison médicale

Si vous êtes malade en dehors
des heures d'ouverture des
cabinets médicaux, la maison
médicale de garde peut vous
recevoir tous les soirs de
20 heures à minuit et les jours
fériés de 9 heures à 13 heures.
• faites le 15 pour y accéder.

